



DES FEMMES TUEES AU COURS DE L'AN 2024

Une femme membre du parti CNDD-FDD tuée en commune et province Rumonge

En date du 14 octobre 2024, à la barrière de l'entrée de la ville de Rumonge, au quartier Nkayamba, commune et province Rumonge, Belyse Nimpagaritse, membre du parti CNDD-FDD a été battue et descendue de la moto brutalement par des policiers qui montaient la garde sur cette barrière. Selon des témoins, la victime avait un sac contenant 20 pagnes en provenance de la République Démocratique du Congo, après l'avoir battue puis tombée par terre, elle a perdu connaissance et ces policiers l'ont transportée à l'hôpital de Rumonge où elle a rendu son âme le lendemain suite aux blessures lui infligées au niveau des hanches et des genoux. Sa famille a refusé de l'enterrer sans faire l'autopsie. Selon une source médicale de l'hôpital Rumonge, le corps de la victime présentait des blessures au niveau du cou, des côtes et des genoux. Elle a connu un traumatisme de la rate pendant que ces policiers la frappaient. Les pagnes et une moto sur laquelle la victime était assise ont été saisis par la police.

Deux femmes tuées en commune et province Ngozi

En date du 26 Octobre 2024, Vers 3heures du matin, au bar dénommé Umuco situé au centre de la ville de Ngozi, quartier Gabiro, zone, commune et province Ngozi, trois personnes Ménédore Nduwayo, Chantal et Népomuscene Irankunda ont été tuées et une autre blessée, fusillées par un policier à l'aide de son kalashnikov, Déo Ndayisenga, affecté sur le poste de police se trouvant au bureau provincial de l'agriculture, élevage et environnement de Ngozi. Selon des témoins sur place, cet élément du corps de sécurité était dans un état d'ivresse et voulait boire les boissons des clients par force. Lorsqu'on a tenté de lui en empêcher, il a tiré sur une caissière Ménédore Nduwayo qui a été touchée au niveau de la tête et morte sur le champ. Ce policier a également tiré sur la prénommée Chantal, serveuse dans le même bar, ainsi que sur un client qui étanchait sa soif dans ce bar. Selon les mêmes témoins oculaires, les trois victimes sont mortes sur le champ. Une quatrième personne a été blessée au niveau du bras et elle a été acheminée vers l'hôpital de Ngozi. Après avoir commis ce forfait, le policier en question a pris le large.

Deux personnes mortes et 14 autres blessées en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique que dans la nuit du 5 au 6 avril 2024, sur les collines Nyempundu, Nyamakarabo et Kagurutsi, commune Mugina, province Cibitoke, Joël Cimpaye, âgé de 48 ans et Céline Nzomwitakuze, âgée de 39 ans, sont morts et 12 autres personnes blessées suite aux pluies diluviennes.

Selon des sources sur place, les inondations et les glissements de terrain sont à l'origine de ces dégâts humains. Plusieurs centaines de hectares de cultures notamment de haricots, bananeraies et de manioc et plus d'une centaine de maisons ont été endommagés. La population affectée risque de se retrouver dans une situation de pénurie accrue de vivres pouvant même entraîner une disette. Selon les mêmes sources, la population victime nécessite diverses assistances en vivres, en médicaments et en matériels de couchage.

Quatre personnes mortes dont une femme en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 23 avril 2024, sur la colline Kinonora, zone et commune Butihinda, province Muyinga, quatre personnes dont 1 femme et ses 3 enfants ont perdu leur vie suite au glissement de terrains qui a endommagé des maisons, des champs de culture et de bétail de différentes sortes suite à la pluie torrentielle. Selon l'administrateur de la commune Butihinda, Gilbert Ndikumasabo, 3 corps sans vie des personnes mortes ont été trouvés mais 1 autre corps reste introuvable. Le glissement de cette colline est une conséquence de l'exploitation anarchique de l'or car ces maisons se trouvent tout près du ravin d'or d'un nommé Musibire comme l'a dit le chef de zone Kamaramagambo.

Une personne morte en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique qu'en date du 9 avril 2024, sur la colline Gatsinga, commune Ndava, province Mwaro, Sandrine Niyonemera, âgée de 29 ans, a rendu son âme dans une église appelée « Eglise Mpwemu Yera » bâtie par la Princesse Fabiola Kamatari.

Selon des sources sur place, les malades logent souvent dans cette église au lieu d'aller se faire soigner arguant que le nommé Kabura qui se dit prophète prie pour les maladies. Selon les mêmes sources, l'administration ne fait rien pour empêcher cela alors que cette église est à 500 mètres de la commune et du commissariat communal.

Une femme tuée en commune Vumbi province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} avril 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, sur la colline Gahe, commune Vumbi, province Kirundo, Chantal Niyonkuru a été tuée par son mari Eric Citegetse, membre du parti CNDD-FDD, à l'aide d'une machette. L'administratrice de la commune Vumbi, Jennifer Kankindi, a indiqué que ces deux époux s'étaient séparés, il y a un certain temps, suite à un conflit en rapport avec un enfant qui n'est pas reconnu par le mari. Elle ajoute que cette femme a été tuée en cours de route alors qu'elle rentrait sur la colline Nyabihanga où elle habitait avec sa famille. Le présumé auteur a pris fuite. La victime laisse trois enfants, dont le dernier qui a quatre mois.

Une femme tuée en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 1^{er} avril 2024, Sophie Ntegirije, âgée de 46 ans, a rendu l'âme à l'hôpital de Cankuzo. Selon des sources sur place, en date du 21 mars 2024, vers 7 heures, sur la sous-colline Muhongo, colline Humure II, zone et commune Kigamba, province Cankuzo, Cyprien Niyonizigiye, membre du parti CNDD-FDD, le mari de Sophie, âgé de 46 ans, a essayé de lui couper le coup à l'aide d'une machette mais en vain. L'origine de ce meurtre est un conflit conjugal où le mari accusé sa femme d'insubordination notoire et le couple avait 6 enfants. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au parquet de Cankuzo pour être interrogé. Il n'a pas nié le crime et après être entendu, il a été conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo.

Une personne tuée en commune Giheta, province Gitega

En date du 16 mai 2024, vers 20 heures, sur la colline Rutegama, commune Giheta, province Gitega, Estella Nimbona, âgée de 18 ans, orpheline, a été tuée, égorgée d'un couteau par Joseph Nyabenda, âgé de 20 ans, élève au lycée communal de Giheta en 3^{ème} post fondamentale. Selon un témoin oculaire, la victime avait passé le début de la soirée dans un cabaret sur cette colline avec Joseph Nyabenda et son ami Levis. Selon le même témoin, la victime était enceinte de Joseph et ce dernier lui avait demandé d'avorter ou sinon elle sera tuée. Le corps a été laissé derrière le cabaret. Les présumés auteurs Joseph Nyabenda et Levis ont été appréhendés en date du 17 mai 2024 et ont été conduits au cachot de la commune Giheta pour interrogatoire devant l'OPJ, le prénommé Benoît. Dans l'après-midi du 17 mai 2024, ils ont été transférés vers la prison centrale de Gitega.

Deux corps sans vie dont une femme, retrouvés en commune Mabanda, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mai 2024 indique qu'en date du 19 mai 2024, sur la sous-colline Mudaturwa, colline et commune Mabanda, province Makamba, Audacienne Niyomugisha a été tuée par son mari Jackson Minani à l'aide d'une machette. Selon un membre de la famille, tout le corps sans vie de la victime avait des blessures et a été retrouvé à son domicile. Selon les mêmes sources, le corps sans vie de Jackson Minani a été trouvé pendu sur une corde attachée sur un arbre sur la colline Gikombe de la même commune. Les conflits familiaux autour de la gestion du patrimoine familiale seraient à l'origine de ce double meurtre. Le chef de dix ménages de la sous-colline Mudaturwa a été arrêté et conduit par la police au cachot du commissariat à Mabanda pour enquête.

Un corps sans vie d'une femme membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 9 avril 2024, vers 21 heures, sur la sous-colline Mataba, colline Rugano, zone Buhayira commune Murwi, province Cibitoke, un corps sans vie de Thérèse Nahimana, âgée de 42 ans, veuve et membre du parti CNDD-FDD, cultivatrice, résident sur la même sous colline, a été retrouvé par la population environnante. Selon des sources sur place, la tête a été décapitée à l'aide d'une machette par des gens non identifiés. Elle a été tuée après avoir été violée et le cadavre était nu. La victime laisse 4 enfants et le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital Cibitoke par Melchiad Nzokizwanayo, administrateur en attendant les cérémonies funéraires.

Deux corps sans vie dont une femme membre du parti CNDD-FDD et son enfant retrouvés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 23 avril 2024, vers 10 heures, sur la sous-colline Buganda, colline Ntamba, zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza, deux corps sans vie d'Odette Ndayishimiye, âgée de 33 ans, cultivatrice, membre du parti CNDD-FDD et de son enfant Samson Uwimana, âgé de 26 mois, ont été retrouvés dans un buisson par des passants. Selon des sources sur place, Odette Ndayishimiye a été étranglée à l'aide d'une partie de son sous-jupe et sur le corps de l'enfant, il n'y avait aucune trace. La victime vivait en mésentente avec son mari à cause de la malversation des biens de la famille. Sur le lieu du drame, on y a trouvé des souliers du mari de la victime et des souliers d'une autre personne qui n'a pas été identifié. Quatre présumés auteurs ont été arrêtés et sont au cachot du poste de police de Bubanza. La population environnante et même la famille des défunts demandent que les auteurs de cet assassinat soient punis conformément à la loi.

.Deux corps sans vie retrouvés en commune et province Ngozi

Depuis la semaine du 13 au 19 mai 2024, en commune et province Ngozi, deux corps sans vie de deux femmes ont été retrouvés dans des endroits différents. Selon des témoins oculaires, en date du 13 mai 2024, le corps sans vie d'une femme non identifié a été retrouvé près de la rivière Nkaka, au niveau de la colline Kinyami, zone Ngozi, avec des blessures sur la tête. D'autres témoins oculaires nous ont informés que le corps sans vie de Sara Nkuzimana a été retrouvé en date du 14 mai 2024 enfermée dans une maison du quartier Rubuye de cette même zone. Des sources sur place disaient que Sara était une femme de joie et son corps présentait des traces d'étranglement. Les deux corps sans vie ont été conduits à la morgue de l'hôpital Ngozi par le véhicule de la commune Ngozi et ont été enterrés en date du 17 mai 2024 par Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi, en présence des relatives de Sara. La police qui n'a pas encore identifié les présumés auteurs de ces crimes, annonce que des enquêtes sont en cours.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 14 mai 2024 indique qu'en date du 4 mai 2024, vers 8 heures, au bord de la rivière Maragarazi, sur la colline Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, un corps sans vie d'une femme non identifiée, en décomposition, a été retrouvée par des passants. Selon des sources sur place, elle a été enterrée tout près de la rivière Maragarazi sans faire d'enquête sous la supervision du chef collinaire nommé Léonard.

Dix-neuf personnes tuées dont neuf militaires et sept femmes est le bilan de l'attaque du RED-TABARA en commune Gihanga, province Bubanza¹, le 25 février 2024

La Ligue Iteka avait informé l'opinion tant nationale qu'internationale sur l'attaque armée perpétrée par RED-TABARA, à Buringa, commune Gihanga, province Bubanza dans son bulletin

¹ Ce cas avait été rapporté au Bulletin 410 et la Ligue Iteka avait documenté à ce moment 16 personnes tuées dont 6 femmes, 10 blessées dont 3 femmes.

hebdomadaire Iteka n'Ijambo no 410,

En vue de mieux éclairer l'opinion, la Ligue Iteka a continué sa documentation sur l'attaque pour identifier toutes les victimes de cette attaque et le contexte dans lequel les victimes ont été tuées.

En effet, après avoir mené ses enquêtes, la Ligue Iteka a pu identifier 19 personnes victimes de cette attaque dont 9 militaires et 7 femmes.

Déroulement de l'attaque et identités des victimes :

Les rebelles se sont installés un peu tard dans la journée du 25 février dans la réserve naturelle de Rukoko où ils ont battu à mort Cyprien Nizigiyimana, berger de chèvres du Lieutenant-Colonel Aaron Ndayishimiye, qui était le seul berger autorisé à garder les chèvres dans cette réserve. Ce dernier est décédé la nuit le même jour à la maison suite à ces coups et blessures.

Vers 22 heures du même jour, ces hommes armés sont sortis de la réserve de la Rukoko en passant tout près du cimetière réservé aux hauts dignitaires du pays, l'endroit où a été enterré Simon Nyandwi, ancien cadre du parti CNDD-FDD et ministre de l'intérieur juste avant que le parti CNDD-FDD accède au pouvoir.

Arrivés à Buringa, tout près de l'Eglise Méthodiste Libre, où il y avait des militaires qui étaient à la garde, ces derniers ont fui, les uns vers la permanence du parti CNDD-FDD et les autres vers la résidence du feu Emile où les membres de sa famille étaient en deuil. Ces hommes armés ont commencé à tirer sur les militaires, 4 militaires ont été tués à la permanence du parti CNDD-FDD, 3 militaires et 9 civiles chez le feu Emile et 2 militaires au dorsal à l'endroit appelé chez Badogo.

En plus de ces 9 militaires et 9 civiles tués, s'ajoute le berger du Lieutenant-Colonel Aaron Ndayishimiye qui est décédé suite aux coups et blessures infligés par ces hommes armés avant l'attaque. Pendant l'attaque, le cadavre du berger a été incendié dans un véhicule marque Probox qui l'a mené à la morgue.

Les noms des victimes sont :

Les 9 militaires tués :	Les 10 civiles tuées dont 7 femmes :
1. Bernard Mfukamensenge	1. Jeannette Bukuru
2. Benoît Mushire	2. Jacqueline Nyandegeye
3. Longin Haringanji	3. Christine Nyota
4. Clément Ndayitwyeko	4. Fulgence Hakizimana
5. Serges Niyogusengwa	5. Suzanne Mawazo
6. Pierre Baragwengeza	6. Marita Hatungimana
7. Laurent Nindagira	7. Mwajuma Irakoze
8. Jérémie Nshimirimana	8. Cyprien Nizigiyimana
9. Charles Dondori	9. Dieudonné Bakanibona
	10. Misago

Après l'attaque, les corps des victimes ont été conduits à la morgue du DCA passive se trouvant à l'aéroport International Melchior Ndayaye. En date du 02 mars 2024, les corps des neuf victimes civiles ont été enterrés au cimetière de Mpanda, tout près de l'endroit où on a enterré Simon Nyandwi. Une autre victime a été enterrée par sa famille de l'église adventiste du 7^{ème} jour en province Cibitoke. Les militaires ont été enterrés à ce cimetière de Mpanda à l'endroit appelé *CECENI*.

Une femme détenue morte dans la prison centrale de Mpimba en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 1^{er} janvier 2024, à la prison centrale de Mpimba, commune Muha, Bujumbura Mairie, Edith Nizigama est morte. Selon des sources sur place, la victime souffrait d'asthme et a été arrêtée chez elle à Nyakabiga en date du 28 décembre 2023 et conduite au cachot de la PJ Jabe par des policiers avant d'être transférée à la prison de Mpimba en date du 29 décembre 2023. La victime avait une dette d'une somme de 16 millions de fbu qu'elle n'avait pas remboursée. Alexis Ngayisenga, mari de la défunte avait même présenté une somme de 4 millions sur les 16 millions pour diminuer la dette, mais il n'a pas été écouté et il a même donné sa voiture comme caution pour libérer sa femme sans succès. Selon les mêmes sources, le corps de la victime avait passé la nuit dans la prison centrale de Mpimba alors qu'elle devrait être évacuée vers une morgue de la capitale de Bujumbura sans succès. La famille avait amené un véhicule pour déplacer ce corps mais n'a pas eu le billet de sortie à cause de l'absence du directeur de la prison et du responsable de l'infirmerie de cette maison carcérale.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 4 janvier 2024, vers 6 heures du matin, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'Elianne Kwizerimana, cultivatrice, âgée de 30 ans, a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, le corps de la victime qui gisait dans le sang était nu et le sous-vêtement était à côté de lui et la victime a été tuée après avoir été violée d'après des sources médicales de l'hôpital Cibitoke. Selon les mêmes sources, deux personnes dont Djuma Niyonkuru, Imbonerakure ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.

Une femme tuée en commune Mugamba, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 janvier 2024 indique qu'en date du 29 décembre 2023, sur la colline Coma, commune Mugamba, province Bururi, la prénommée Yvette a été tuée par son mari Charles Niyonizigiye. Selon des sources sur place, Yvette accusé son mari d'infidélité et elle a été battue avant d'être égorgée. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et incarcéré au cachot du poste de police de la commune Mugamba pour des raisons d'enquêtes. Selon les mêmes sources, cinq autres personnes sont aussi incarcérées dans ce cachot accusées de ne pas avoir alertées.

Un corps sans vie d'une femme membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 26 janvier 2024, vers 10 heures, sur la sous-colline Bihaha, colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie de Jacqueline Nsavyimana, âgée de 35 ans, cultivatrice et membre du parti CNDD-FDD a été retrouvé à l'intérieure de sa maison, décapité après avoir été violé. Selon des sources sur place, le corps de Jacqueline baignait dans un bain de sang à l'intérieur de sa maison sans habits et avait des signes de viol. Selon les mêmes sources, dans cette localité des Imbonerakure y patrouillent jour et nuit. Les habitants et la famille de la victime demandent des enquêtes pour appréhender les criminels et traduits devant la justice. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital Cibitoke par Pamphile Hakizimana, administrateur de Buganda.

Une femme tuée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Dans la nuit du 14 février 2024, sur la colline Nyangurube, zone Mugege, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Félicité Sinzohagera a été étranglée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a été attaquée et tuée lorsqu'elle rentrait en provenance du marché. Selon les mêmes sources, les conflits fonciers seraient à l'origine de ce meurtre

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 13 février 2024, le matin, sur la 3^{ème} transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie de Carine Ngendakumana, quadragénaire, cultivatrice, a été retrouvée décapitée à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, le corps sans vie présentait partout des blessures. Le cadavre a été évacué à la morgue de l'hôpital Cibitoke par le véhicule de l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana.

Deux femmes mortes en commune et province Ngozi

En date du 18 février 2024, vers 13 heures, sur la colline Kinyana, sous-colline Kibande, zone Ngozi rural de la commune et province Ngozi, Marie Nkurunziza âgée de 38 ans et Rose Niyogusenga âgée de 24 ans sont mortes suite à une pluie mêlée du vent violent où l'Eglise des pentecôtistes s'est effondrée sur les adeptes de ladite église. Selon des sources sur place, 18 adeptes de cette église ont été blessés suite à l'incident. Selon les mêmes sources, la police, l'administration, les comités mixtes de sécurité et la croix rouge se sont vite rendus sur les lieux pour l'évacuation des victimes. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital de Ngozi et les morts vers la morgue du même hôpital. Selon des sources sur place, en date du 24 février 2024, tous les blessés sont rentrés dans leurs ménages et sont en bonne santé.

Une femme tuée en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 23 février 2024, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Rutonde, colline Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Lydia Irishura, âgée de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tuée par son mari Raymond Ncamubinige, âgé de 45 ans, commerçant des poissons, membre du parti CNDD-FDD, un de cinq élus collinaires membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Raymond a découpé la tête de sa femme à l'aide d'une hache et a aussi enfoncé une lance dans sa poitrine. Le présumé auteur de ce crime a accusé sa femme

d'infidélité et avait déjà été divorcé avec deux femmes et Lydia était la troisième. Selon les mêmes sources, les voisins ont indiqué qu'ils se chamaillaient souvent. Le présumé auteur a pris fuite après ce forfait.

Une femme tuée en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2024 indique qu'en date du 4 février 2024, sur la colline Kabuye, commune et province Makamba, Françoise Ndayishimiye alias Gahuzenge a été tuée à coups de bâtons lui infligés par ses voisins. Selon des sources sur place, trois auteurs présumés, tous originaires de la province Gitega, récemment installés sur cette colline, ont été arrêtés par la police et détenus au cachot du commissariat communal pour enquête tandis que les autres ont pris fuite vers la Tanzanie.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province Makamba

Dans la matinée du 22 février 2024, sur la sous colline Gatwenzi, colline Nyabigina, commune et province Makamba, un corps sans vie de Triphonie Misago a été retrouvé allongé dans sa maison par ses voisins. Selon des sources sur place, la victime ne vivait pas en bon terme avec son mari Emmanuel Niyonzima. Selon les mêmes sources, le mari de la victime a expliqué que la victime s'est suicidée à l'aide d'une corde suspendue sur la charpente de leur maison. Emmanuel Niyonzima a été arrêté et est détenu au cachot du commissariat communal de police à Makamba pour enquête.

Un corps sans vie d'une jeune fille retrouvé en commune et province Ruyigi

En date du 11 février 2024, le matin, dans la rivière de Sanzu, un corps sans vie d'Alice, âgé d'environ 20 ans, originaire de la sous-colline Kanyami, colline Gahemba, commune et province Ruyigi, a été retrouvé par des gens qui se rendaient à la première messe à la cathédrale de Ruyigi.

Selon des sources sur place, la victime avait été engrossée par le prénommé Thierry âgé d'environ 24 ans, originaire de la même localité que la fille mais vivait au quartier Sanzu II en province Ruyigi et la grossesse était de trois mois. Selon les mêmes sources, la victime et Thierry avaient passé ensemble la journée du 10 février 2024. La police a arrêté le présumé auteur en date du 11 février 2024 et l'a conduit au cachot du commissariat de Ruyigi

Une fille tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 18 mars 2024, vers le matin, à moins de 500 mètres de l'hôtel du 1^{er} Premier Ministre, Gervais Ndirakobuca, sur la colline Nyamyeha, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie d'Emelyne Nishimwe, âgée de 17 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, Emelyne a été décapitée à l'aide d'une machette par Jules Nkundimana, son fiancé en complicité avec Théophile Nimpaye, tous Imbonerakure dans la nuit du 17 mars 2024. Selon Christian Nkurikiye, administrateur de Bukinanyana, la victime a été tuée après avoir été violée.

Selon les mêmes sources, cet administrateur a donné l'ordre d'enterrer ce cadavre sans tête sur les mêmes lieux car on a cherché par tout pour essayer de trouver la tête de cette jeune fille mais sans succès. Selon ce même administratif, Jules Ndikumana, Théophile Nimpaye, Jonas Iradukunda,

Bosco Nduwimana et Théogène, tous Imbonerakure ont été arrêtés et incarcérés au cachot du poste de police de Bukinanyana pour des raisons d'enquête.

Deux corps sans vie d'une femme et d'un homme retrouvés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 24 mars 2024, vers le matin, sur les collines Kiruhura, zone Ndora et Bumba, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, deux corps sans vie non identifiés d'une femme et d'un homme ont été retrouvés. Selon Christian Nkurikiye, administrateur de la commune Bukinanyana, le corps sans vie d'une femme avait des blessures sur tout le corps et a été vu à la rizière de la Kibira et le corps décapité d'un homme a été retrouvé tout près de la rivière Rwegura. Selon ce même administratif, ces victimes ont été tuées ailleurs et jetées à ces endroits pour fausser les enquêtes. Les corps des victimes ont été enterrés sur ces mêmes lieux de découverte par des Imbonerakure sur ordre de cet administrateur, Christian Nkurikiye.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Muruta, province Kayanza

En date du 26 mars 2024, vers 8 heures, sur la colline Kaserege, zone Rwegura, commune Muruta, province Kayanza, un corps sans vie décapité de Dative Manirumva, âgée de 41 ans, cultivatrice, veuve et mère de 4 enfants, a été retrouvé dans une latrine de Léonard Ndayiragije surnommé Gapfizi, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur et chef de la sous-colline Gakenke de ladite colline. Selon des sources sur place, la victime était enceinte, engrossée par Léonard Ndayiragije alors qu'il a une autre femme légale.

Selon les mêmes sources, Léonard Ndayiragije avait demandé à Dative d'avorter, ce qu'elle n'a pas accepté. En date du 24 mars 2024, Dative Manirumva et Léonard Ndayiragije avaient été vus en train de partager un verre dans un bistrot au centre Mpinga, de la colline Kibingo, zone Murima, commune Kayanza mais les enfants de Dative ont attendu qu'elle rentre mais en vain et ont alors alerté Dismas Nibaruta, chef collinaire. Dismas accompagné du comité mixte de sécurité ont mené des enquêtes sur la disparition de Dative Manirumva et le corps a été retrouvé grâce aux traces de sang qui menaient vers une latrine de Léonard Ndayiragije et le présumé auteur du crime avait pris le large après la découverte de ce corps. L'administration collinaire a saisi la Croix Rouge Kayanza, sous l'ordre d'Audace, administrateur communal de Muruta et ont retiré de la latrine le corps de la défunte puis a été enterré sur la colline Kaserege. La police à Muruta a arrêté la femme du présumé auteur, Marie Rose Mukeshimana, son père Louis Sindayigaya, sa mère Immaculée Manirakiza, ses frères Marc Minani, Eric Nyandwi et Protais Hasabumitima pour des raisons d'enquêtes

Une femme tuée en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2024 indique qu'en date du 4 février 2024, sur la colline Kabuye, commune et province Makamba, Françoise Ndayishimiye alias Gahuzenge a été tuée à coups de bâtons lui infligés par ses voisins. Selon des sources sur place, trois auteurs présumés, tous originaires de la province Gitega, récemment installés sur cette colline, ont été arrêtés par la police et détenus au cachot du commissariat communal pour enquête tandis que les autres ont pris fuite vers la Tanzanie.

Une femme morte et six autres personnes blessées suite aux pluies diluviennes en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 25 janvier 2024, les collines Kagurutsi et Rubona, zone Rubona, commune, Mugina, province Cibitoke ont été abattus par des fortes pluies diluviennes mêlées de la grêle et du vent violent. Les sources sur place indiquent comme dégâts, Cansilde Habonimana, âgée de 54 ans, cultivatrice, mère de six enfants, de la colline Kagurutsi morte et plusieurs blessés foudroyés dont Odette Nkorerimana, Rahabu Niyonsaba, Eliane Ndabitezimana, Richard Niyongere, de venir en aide aux populations sinistrées en termes de vivres et de matériels de couchage.

Une personne tuée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka, en date du 13 février 2024, indique qu'en date du 4 février 2024, sur la colline Bugomora, zone, commune et province Muyinga, une vieille femme prénommée Rebecca a été tuée suite à l'explosion d'une grenade lancée par une personne non identifiée alors qu'elle venait de la messe. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui a lancé cette grenade et a pris le large. Selon les mêmes sources, un vieil homme nommé Masari qui était avec Rebecca sur les lieux du crime n'a pas été touché. Masari et la nommée Kampayano, fille de la victime, ont été arrêtées et incarcérées dans les cachots de la PJ Muyinga pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 13 février 2024, le matin, sur la 3^{ème} transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie de Carine Ngendakumana, quadragénaire, cultivatrice, a été retrouvé décapité à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, le corps sans vie présentait partout des blessures. Le cadavre a été évacué à la morgue de l'hôpital Cibitoke par le véhicule de l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Muruta, province Kayanza

En date du 26 mars 2024, vers 8 heures, sur la colline Kaserege, zone Rwegura, commune Muruta, province Kayanza, un corps sans vie décapité de Dative Manirumva, âgée de 41 ans, cultivatrice, veuve et mère de 4 enfants, a été retrouvé dans une latrine de Léonard Ndayiragije surnommé Gapfizi, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur et chef de la sous-colline Gakenke de ladite colline. Selon des sources sur place, la victime était enceinte, engrossée par Léonard Ndayiragije alors qu'il a une autre femme légale.

Selon les mêmes sources, Léonard Ndayiragije avait demandé à Dative d'avorter, ce qu'elle n'a pas accepté. En date du 24 mars 2024, Dative Manirumva et Léonard Ndayiragije avaient été vus en train de partager un verre dans un bistrot au centre Mpinga, de la colline Kibingo, zone Murima, commune Kayanza mais les enfants de Dative ont attendu qu'elle rentre mais en vain et ont alors alerté Dismas Nibaruta, chef collinaire. Dismas accompagné du comité mixte de sécurité ont mené des enquêtes sur la disparition de Dative Manirumva et le corps a été retrouvé grâce aux traces de sang qui menaient vers une latrine de Léonard Ndayiragije et le présumé auteur du crime avait pris le large après la découverte de ce corps. L'administration collinaire a saisi la Croix Rouge Kayanza,

sous l'ordre d'Audace, administrateur communal de Muruta et ont retiré de la latrine le corps de la défunte puis a été enterré sur la colline Kaserege. La police à Muruta a arrêté la femme du présumé auteur, Marie Rose Mukeshimana, son père Louis Sindayigaya, sa mère Immaculée Manirakiza, ses frères Marc Minani, Eric Nyandwi et Protais Hasabumitima pour des raisons d'enquêtes.

Une femme tuée en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 23 février 2024, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Rutonde, colline Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Lydia Irishura, âgée de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tuée par son mari Raymond Ncamubinige, âgé de 45 ans, commerçant des poissons, membre du parti CNDD-FDD, un de cinq élus collinaires membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Raymond a découpé la tête de sa femme à l'aide d'une hache et a aussi enfoncé une lance dans sa poitrine. Le présumé auteur de ce crime a accusé sa femme d'infidélité et avait déjà été divorcé avec deux femmes et Lydia était la troisième. Selon les mêmes sources, les voisins ont indiqué qu'ils se chamaillaient souvent. Le présumé auteur a pris fuite après ce forfait.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 4 janvier 2024, vers 6 heures du matin, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'Elianne Kwizerimana, cultivatrice, âgée de 30 ans, a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, le corps de la victime qui gisait dans le sang était nu et le sous-vêtement était à côté de lui et la victime a été tuée après avoir été violée d'après des sources médicales de l'hôpital Cibitoke. Selon les mêmes sources, deux personnes dont Djuma Niyonkuru, Imbonerakure ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 3 janvier 2024, sur la colline Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, un corps sans vie de Joséphine Minani, âgée de 83 ans, originaire de la colline Mugerama, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime avait quitté son domicile en disant qu'elle allait à Nyagitonga, sous-colline Mvugo, proche de la forêt naturelle de Rukambasi, ancien état-major des rebelles du CNDD-FDD pour chercher des feuilles de bananes servant à la fabrication des nattes. Selon les mêmes sources, le corps de la victime présentait des blessures au niveau de la gorge et était aussi couvert par ces feuilles de bananiers et avait été brûlé au niveau du côté gauche. Deux personnes voisines ont été arrêtées pour des enquêtes.

Un corps sans vie d'une femme membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 26 janvier 2024, vers 10 heures, sur la sous-colline Bihaha, colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie de Jacqueline Nsavyimana, âgée de 35 ans, cultivatrice et membre du parti CNDD-FDD a été retrouvé à l'intérieur de sa maison, décapitée après avoir été violée. Selon des sources sur place, le corps de Jacqueline gisait dans un bain de sang à l'intérieur de sa maison sans habits et avait des signes montrant qu'elle a été violée. Selon les mêmes sources, dans cette localité des Imbonerakure y patrouillent jour et nuit. Les habitants et la famille de la victime demandent des enquêtes pour appréhender les criminels et traduits devant

la justice. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital Cibitoke par Pamphile Hakizimana, administrateur de Buganda.

Une femme tuée par son mari en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 16 mars 2024, vers 11 heures, sur la colline Kibungo, commune Kigamba, province Cankuzo, Fébronie Mukeshima, cultivatrice, âgée de 35 ans, a été tuée à l'aide d'une machette par Félix Nduwimana, son ex-mari. Selon des sources sur place, ce dernier avait quitté la famille en laissant sa femme et leurs cinq enfants pour chercher du travail en Tanzanie. Fébronie, femme de Félix, a cherché du travail pour faire nourrir ses enfants dans le voisinage où il a noué des relations amoureuses avec un ouvrier de son patron et est tombé enceinte de cet ouvrier.

Selon les mêmes sources, quand Fébronie était dans un champ de haricot en train de travailler, son ex-mari est arrivé et lui a coupé à maintes reprises avec la machette que la victime avait jusqu'à mourir. A ce moment la victime était seule tandis que d'autres ouvriers étaient parti à la recherche de petits arbres pour faire du support aux haricots.

De retour, ils ont trouvé la femme morte et le présumé auteur était non loin de ce lieu. La police l'a arrêté et en date du 17 mars 2024, le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo. La dépouille mortelle de la femme assassinée a été conduite à la morgue de l'hôpital de Cankuzo. Le procès en flagrance était programmé pour le 20 mars 2024 au TGI Cankuzo.

Une femme tuée en commune Gatara, province, Kayanza

En date du 26 avril 2024, vers 21 heures, sur la sous-colline Nshingori, colline Rubagabaga, commune Gatara, province Kayanza, Adèle Nyabenda, âgé de 39 ans, cultivatrice, a été tuée par Julien Bimenyimana, son mari, âgé de 40 ans, cabaretier. Selon des sources sur place, Julien et Adèle avaient passé la journée ensemble en train de partager un verre au centre Rango et rentrés en cours de route, la nuit, ils se sont chamaillés et Julien a accusé sa femme d'infidélité. Selon les mêmes sources, Julien Bimenyimana a frappé sa femme à l'aide d'une bouteille au niveau de la tête et celle-ci a perdu connaissance sur place. Julien a été arrêté par le comité mixte de sécurité à Rubagabaga et conduit la même nuit au cachot communal Gatara pour questions d'enquêtes judiciaires. La victime a été conduite au centre de santé Maramvya par des gens qui étaient autour du lieu du crime où elle est morte vers minuit et enterré le 27 avril 2024 par sa famille à la colline Rubagabaga même.

Une femme tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

Dans la nuit du 20 au 21 juillet 2024, vers 23 heures, sur la colline de Mvyave, zone Ndora commune Bukinanyana de la province Cibitoke, Collette Nduwimana, âgée de 69 ans a été tuée à l'aide des machettes par les personnes non encore identifiées. Selon les voisins de la victime, ces malfaiteurs l'ont surprise en plein sommeil. Des soupirs de dernière minute ont alerté les voisins qui sont venus porter secours à la victime mais il était trop tard et n'ont pas pu la sauver. Selon toujours les témoins, des mobiles liés aux conflits fonciers seraient derrière ce meurtre d'autant

plus que la défunte venait de gagner un procès au tribunal de grande Instance de Cibitoke qui l'opposait à certains de ses parents.

Un notable contacté localement a fait part de ses inquiétudes sur le comportement violent des Imbonerakure susceptible de commettre des délits voire des tueries. Les proches et la famille de la défunte demandent des enquêtes fouillées pour mettre à la lumière les mobiles de cet assassin et traduire en justice les présumés auteurs. En outre l'administrateur de Bukinanyana confirme les faits et admet que des investigations sont en cours.

Cinq corps sans vie dont deux femmes retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Les informations parvenues à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2024 font état de 5 corps sans vie en décomposition retrouvés en commune Buganda, province de Cibitoke pendant une période ne dépassant pas une semaine.

En date du 16 juillet 2024, un corps sans vie en pleine décomposition et ligoté d'un homme a été retrouvé sur la colline Ruhagarika à quelques 800 mètres du littoral de la Rusizi faisant frontière avec la RDC et à la même date, deux corps sans vie des hommes ont été retrouvés à la 7^{ème} transversale de la même zone et même commune.

En date du 12 juillet 2024, deux corps sans vie non identifiés en décomposition avaient été retrouvés et récupérés sur la 3^{ème} transversale dans la zone Ndava de la même commune Cibitoke tout près de la rivière Kagunuzi. Tous ces corps sans vie ont été enterrés sans enquêtes par les jeunes Imbonerakure sur ordre de l'administrateur communal.

Dans la nuit du 11 juillet 2024, les habitants de la localité rapportent un véhicule aux vitres teintées qui circulait dans les entourages. L'administrateur de Buganda admet que des investigations sont en cours. Quant à ses enterrements hâtifs sans enquête, il avance le souci de protéger la population contre d'éventuelles maladies.

Une femme, membre du parti CNDD-FDD tuée et un homme blessé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 15 juillet 2024, sur la 11^{ème} transversale de la colline Rusiga, commune Rugombo province Cibitoke, Jeannette Ndayisenga, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 45 ans résident sur la 10^{ème} transversale sur la colline Rusiga, qui gardait son champ de manioc a été tuée par des gens non identifiés et Prime Manimpa, son mari, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 50 ans blessé à l'aide des machettes dans un champ très tôt le matin. Carême Bizozza, Gouverneur de la province Cibitoke, confirme cet incident et parle des enquêtes déjà en cours pour connaître les mobiles et les auteurs de cet acte ignoble. La dépouille mortelle de cette femme et son mari agonisant ont été retrouvés vers 9 heures par des cultivateurs qui se rendaient dans les travaux champêtres.

La même source admet que ce couple par peur d'être à la fois spolié de leur terre et voir leurs produits agricoles dévalisés avait passé toute la nuit dans leur champ pour y veiller.

Plus de 150 hectares ont été dépouillés des mains des paysans par les hauts dignitaires civils et militaires proches du parti CNDD-FDD sous prétexte qu'il s'agit des terres relevant du domaine de l'État. Le Gouverneur de Cibitoke balaie d'un revers de la main toutes ces accusations et explique

tout simplement que l'Etat est en train de récupérer son patrimoine foncier qui appartient à la COGERCO.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province Muyinga

Dans la nuit du 20 au 21 Août 2024, dans un site de déplacés, sur la colline Bwiza, zone Cumba, commune et province Muyinga, le corps sans vie d'Angela Hatungimana, âgée de 83 ans, a été retrouvé, étranglé par des inconnus. Selon des témoins sur place, le corps de la défunte a été retrouvé dans sa maison. Les mêmes témoins ajoutent que cette femme était sans trace depuis le 18 août 2024 et que la maison était fermée de l'extérieur à l'aide d'un cadenas mais une fenêtre ouverte. Le chef de la zone Cumba, Shabani Nimubona, indique que ceux qui ont étranglée Angela Hatungimana a utilisé son pagne. Ces bourreaux voulaient une somme de 600 mille francs burundais issue de la vente d'une parcelle appartenant à la victime. Les mêmes sources ajoutent que la défunte vivait seule dans la maison.

Une femme tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 26 au 27 août 2024, vers 23 heures, dans la localité de Rwamagashwa, sur la colline Nyempundu, zone Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, Charles Mpawenimana, âgé de 67 ans et son épouse Frédiiane Ndayisavyimana, âgée de 52 ans, ont été tués par des gens non identifiés armés de Machette. Selon des témoins, des gens non identifiés armés de machettes ont fait irruption dans le ménage où habitaient les victimes étant dans le sommeil et les ont abattus à l'aide des machettes et les corps sans vie ont été vu le matin vers 6 heures par les voisins. Des informations recueillies auprès des administratives à la base indiquent qu'ils ont été accusés de sorcellerie et d'autres voisins des victimes parlent des conflits fonciers. De menaces de mort pesaient sur eux car ils avaient déjà trouvé des tracts sur leurs bananeraie où il est indiqué qu'ils seront tués car ce sont des assassins. Les mêmes sources ajoutent que des Imbonerakure sont des présumés auteurs de ces tueries car étant souvent aperçus roder tout près de la maison des défunts dans les heures avancées. Les corps sans vie des victimes ont été enterrés en date du 27 août 2024 par les familles des victimes accompagné par l'administration au cimetière de la commune Mugina.

Des autorités administratives dont Julienne Ndayihaya, administrateur de la commune de Mugina, confirme les faits et signale que les enquêtes policières ont commencés. Le couple laisse trois orphelins mais ils se sont réveillés voyant les corps sans vie.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 30 août 2024, sur les rives du lac Tanganyika, sur la colline Rutunga, commune Muhuta province Rumonge, un corps sans vie d'une femme non identifié, a été retrouvé. Selon des témoins qui ont vu le cadavre, la victime était nue et portait un cathéter sur l'un de ses bras et avait des signes qu'elle avait été violée avant d'être tué et jeté à cet endroit. La police a fait le constat et les autorités administratives ont ordonné l'évacuation du cadavre vers la morgue du centre de santé de Gitaza. L'administrateur de la commune Muhuta scolastique Niyonsavye a indiqué que les auteurs et le motif de ce crime n'étaient pas connus.

Une femme tuée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 septembre 2024, vers 20 heures, sur la colline Gasenyi, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, Spés Fureka, âgée de 69 ans, membre du CNDD-FDD a été tuée à coups de machettes au niveau de la tête et du cou par des gens non identifiés. Selon les

voisins, elle n'avait pas de litiges à personne et avait passé la journée avec son mari au centre de négoce Gasenyi en étanchant la soif. Le mari est parti en peu avant mais il a attendu son épouse mais en vain. Son corps a été vu par les enfants qui se rendaient à l'école. Mais d'après une autre source proche, la défunte était accusée d'ensorcellement dans l'entourage et ils n'ont pas voulu dévoiler le secret du meurtre alors qu'ils le connaissent bien. Les enquêtes sont en cours d'après les mêmes sources mais personne n'est interpellé. La victime a été enterrée en date du 1^{er} octobre 2024 au cimetière de cette colline.

Une personne tuée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 9 octobre 2024, vers 5 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une prénommée Olive, âgée de 50 ans, originaire colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi a été tuée par des gens non encore identifiés. Selon des témoins sur place, la victime a été tuée par des gens non identifiés quand elle allait aux champs avec des semences de maïs et une casserole de nourriture. Selon des témoins, la victime a été tuée à coups de machettes au niveau de la tête, le bras droit et la main gauche amputé à l'arrivée à l'hôpital de Buhiga.

Elle était en litiges fonciers avec ses deux frères et elle avait gagné tous les procès au niveau des tribunaux de la province. Jusqu'au 13 octobre 2024, personne n'a été interpellé et la famille de la victime et les voisins l'ont enterrée le même jour.

Femme assassinée sur la colline Mirama en commune et province Gitega

Le 2 novembre 2024, vers 9h du matin, le corps sans vie de Mvuyekure Monique Félicité, 63 ans, a été découvert sur la route Mirama-Ruvubu, dans un champ de maïs, à la colline Mirama, zone Mubuga, commune et province Gitega. La victime avait passé la soirée du 1er novembre 2024 dans un bistrot avec sa voisine Hakizimana Espérance. Les deux femmes avaient pris un verre ensemble. Selon l'enquête et constat des faits de l'OPJ Bitangimana Evelyne, le cadavre présentait des blessures au visage, en dessous des oreilles et sur le front. Le cadavre a été transféré à la morgue de l'hôpital Communal de Gasunu pour expertise médicale. Hakizimana Espérance, voisine et compagne de soirée de la victime, est en garde à vue au commissariat Provincial de police à Gitega depuis le 2 novembre 2024.

Les autorités ont entamé une enquête pour élucider les circonstances de ce meurtre et déterminer les responsabilités.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 novembre 2024 indique qu'en date du 3 novembre 2024, sur l'avenue du Lac, colline Teba, commune et province Rumonge, un corps sans vie d'Amnésie Bazompora, âgée de 91 ans et veuve a été retrouvé. Selon des témoins sur place la victime avait des traces montrant qu'elle a été violée comme jambes écartées, du sang aux parties intimes « sexe », rasée une partie de ses cheveux et couverte de poussière tout le corps. Après le constat par l'OPJ, l'administration communale a ordonné d'amener le cadavre à la morgue de l'hôpital de Rumonge pour attendre l'enterrement qui a eu lieu en date du 6 novembre 2024.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 5 décembre 2024, vers 6 heures du matin, sur la colline Yagigizo, zone Mubaragaza, commune Mutumba, province Karuzi, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé dans la rue. Selon des témoins oculaires, la défunte avait des traces montrant qu'elle a été ligotée au niveau du cou et son identité n'a pas été connue. Euphrasie Ruzobavako, Administrateur communale a exhorté la population de cette colline de l'enterrer, dans l'après-midi du même jour.

Deux corps sans vie d'un homme et d'une femme retrouvés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 7 décembre 2024, deux corps sans vie de Vedaste Mbabarempore, âgé de 45 ans et sa femme Pascaline Ndabarusha, âgée de 35 ans, en décomposition, ligotés et pendus sur un arbre avec une corde ont été retrouvés, dans la réserve naturelle de la Kibira, sur la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, par les passants.

L'administration communale confirme cette information et indique que les mobiles de ces tueries ne sont pas encore connus et selon lui, les enquêtes sont en cours.

Les deux corps sans vie, ont été repérés en pleine forêt de la Kibira par des gens à la recherche des pâtures pour leurs vaches vers la tombée de la nuit sur la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke.

Selon des sources sur place, après l'alerte aux forces de sécurité, l'administrateur communal a délégué le chef de zone Ndora accompagné par les jeunes Imbonerakure pour mener les enquêtes.

Les investigations menées sur place, d'après le chef de zone Ndora révèlent que les 2 personnes auraient été tuées par un groupe d'hommes armés basé dans cette immense forêt naturelle avant d'indiquer que les recherches se poursuivent pour explorer d'autres pistes d'enquête.

Les familles des défunts quant à elles exigent des enquêtes très fouillées pour que les auteurs soient punis conformément à la loi surtout que les victimes n'avaient pas de problèmes particuliers avec la société dans laquelle ils vivaient.

Une femme tuée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 25 juillet 2024, vers 22 heures, sur la colline Kivumu, zone Mugege, commune Butaganzwa, Godeliève, âgée de 55 ans, a été assassinée par un groupe de gens quand elle était au lit avec son époux, Pascal Macumi, âgé d'environ 60 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, l'équipe qui était venu les tuer a d'abord donné un coup de matraque à son mari. La dame s'est réveillée et sortie pour crier au secours et a reçu des coups de matraque et elle est morte sur le champ. Son mari est hospitalisé au centre de santé de Muhene. Selon des sources sur place, avant qu'il ne soit assommé, il avait déjà identifié deux visages dont Nyandwi et Minani, ses voisins, aussi membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, il n'avait aucun conflit avec ses bourreaux, mais il avait une autre personne avec laquelle il avait un conflit et que ces derniers auraient été corrompus pour tuer cette victime. Nyandwi et Minani sont introuvables mais trois personnes ont été arrêtées pour enquête.

Une personne tuée en commune Nyarusange province Gitega

En date du 21 août 2024, vers 5heures, sur la colline Murambi, commune Nyarusange, province Gitega, Aline Nsabimana, âgé de 28 ans, veuve a été tué par son concubin prénommé Emmanuel en cours de route en se rendant à l'hôpital Ntita de la commune Gishubi pour la consultation prénatale. Selon des témoins oculaires, la veille, la victime avait demandé à sa belle-sœur, Niyokindi Josiane de s'occuper de ses deux enfants à sa place en attendant qu'elle revienne. Vers 5 heures du matin, les voisins ont entendu des cris d'alarme, ils se sont rendus sur le lieu et ont trouvé Aline dans l'agonie avec beaucoup de blessures au niveau de la gorge et de la tête. En ce moment elle a pu dire qu'Emmanuel voulait la tuer à l'aide d'une machette après avoir fait des rapports sexuels dans la brousse à côté de la route. Elle a été vite transportée à l'hôpital Kibuye de la commune Bukirasazi où elle a rendu son âme dans l'après-midi. Selon les mêmes témoins oculaires, l'auteur a été arrêté vers 10 heures là où il était caché et conduit à la police qui l'a transféré à la prison centrale Gitega avec Niyokindi Josiane belle-sœur de la victime, car le présumé auteur a dit à la police qu'il essayait d'accomplir la mission lui confiée par cette dame, belle-sœur de la victime. D'après Niyonzima Annonciate, grande sœur de Josiane, il n'y avait aucun conflit entre la victime et sa belle-sœur. Même Simon Gateranya, chef de colline Murambi affirme que c'est Emmanuel qui veut impliquer Josiane dans cette affaire. L'enterrement a eu lieu en date du 24 août 2024 dans le cimetière Kibuye de la commune Bukirasazi. Le procès de franchise était prévu ce dimanche 25 août 2024 dans la TGI Gitega d'après toujours notre source dans la commune Nyarusange

Une femme tuée et son mari suicidé en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 31 août 2024, sur la colline Nyagumba, zone Masango, commune Bukinanyana, à une centaine de kilomètres du chef-lieu de la province Cibitoke, André Bucumi, âgé de 52 ans, membre du parti CNDD-FDD, a assassiné Spéciose Cimpaye, son épouse âgé de 41 ans, membre du parti CNDD-FDD. Des voisins de cette famille parle d'une tuerie organisée car cet homme a tué sa femme puis s'est pendu à l'aide d'une corde. Selon ces mêmes sources, la cause de cette assassinat est la mésentente entre le présumé auteur et la victime qui l'empêcher de vendre ses propriétés foncières. Un proche parent de la femme tuée fait savoir que ce couple était en perpétuelle mésentente car le mari accusait sa femme de l'empêcher chaque fois qu'il voulait vendre certaines de ses propriétés foncières. Les faits sont confirmés par Christian Nkurikiye, l'administrateur communal de Bukinanyana. Cette autorité demande à la population de saisir chaque fois les instances judiciaires lors des mésententes au sein des ménages.

Les deux personnes mortes ont été enterrées par les membres de leurs familles accompagnés par l'administration le même jour au cimetière de la colline Nyagumba, commune Bukinanyana, province Cibitoke.

Une femme tuée en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 octobre 2024 indique qu'en date du 8 octobre 2024, vers 21 heures, sur la colline Ramba, commune Kabezi, province Bujumbura, Christophe Hakizimana, pêcheur, âgé de 41 ans père de 9 enfants et membre du parti CNDD-FDD a tué Jeanine Nahimana âgée de 36 ans, sa femme.

Selon les voisins de la victime, cet homme rentrait à la maison, et suite à un petit retard d'ouvrir la porte qu'a commis sa femme, il lui a infligé un coup de pied sur son ventre alors qu'elle était enceinte.

Sa femme a fini par mourir et le présumé auteur a pris fuite. La victime a été enterrée au cimetière Karava en commune Kabezi.

Une femme assassinée en commune Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2024 indique que dans la nuit du 9 au 10 novembre 2024, sur la sous-colline Bihororo, colline Masango, commune et province Muramvya, quatre personnes d'une même famille ont été tuées dont Evelyne Ndikuriyo, âgée de 35 ans, et ses deux enfants Darcy Tuyisenge, 4 ans et Fanillela Nimbona, 9 mois, ont été assassinés par le chef de famille Evode Nsengiyumva, âgé de 38 ans.

D'après des sources policières, le présumé est rentré soûl vers 22 heures. Arrivé à la maison, sa femme et ses deux enfants étaient déjà au lit. Il les a tués à l'aide d'une hache. Après le forfait, il s'est pendu à l'aide d'une corde dans la même maison.

L'OPJ Adjudant-chef Barnabé Nuwakazi, qui a fait le constat et le Procureur de la République à Muramvya, Jean Paul Bizindavyi ont décidé d'amener les cadavres dans la morgue de l'hôpital de Muramvya.

L'enterrement a eu lieu le 14 novembre 2024, et d'après les sources locales, l'administration communale s'est chargée de supporter les frais funéraires.

Une femme tuée en commune et province Muramvya

En date du 13 novembre 2024, vers 20 heures, sur la sous-colline Muyange, colline, commune et province Muramvya, la nommée Necelatte Nizigiyimana, âgée de 67 ans, a été tuée par son époux. Selon une source sur place, Budovori Sylvestre, 74 ans, membre du parti CNDD-FDD, a tué son épouse à l'aide d'une vieille houe (agafuni). Selon des sources sur place, tout a commencé le 10 novembre 2024, quand le mari a poignardé sa femme l'accusant de lui avoir volé de l'argent. Il l'a poignardée légèrement et celle-ci a été amenée à l'hôpital de Muramvya pour les soins. En date du 11 novembre 2024, Sylvestre a été arrêté par la police et mis au cachot communal de police à Muramvya. En date du 13 novembre 2024, sa femme est venue le voir au cachot, et a menti qu'elle avait été poignardée par une autre personne dont elle a promis de révéler son nom après. Et son mari a été libéré. Selon les mêmes sources, les deux époux sont arrivés à la maison vers 17 heures et ont partagé un verre avec les voisins dans un bistrot d'à côté. C'est vers 21 heures que les mêmes voisins ont entendu un grand cri et sont allés voir ce qui se passait. Ils ont trouvé la vieille maman morte, et son mari avait encore dans ses mains la houe pleine de sang. Dans un procès de flagrance du 14 novembre 2024, au TGI de Muramvya, Sylvestre n'a pas nié les faits et a écopé d'une peine à perpétuité.

Une femme tuée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 30 novembre 2024, dans la soirée, sur la colline Nyabigozi, zone Nyabitare, commune Gisuru, province Ruyigi, le prénommé Pascal a blessée par épée et 4 personnes dont sa propre mère nommée Kamurenga et ses trois enfants ont été tués, Barthélemy, son voisin a été blessée.

Selon des sources sur place, les corps des défunts ont été conduits à la morgue du CDS Nyabigozi tandis que Barthélemy a été conduit à l'hôpital Gisuru pour des soins médicaux.

La population de la localité a blessé l'auteur présumé et les policiers n'ont pas détenu ce dernier mais l'ont plutôt conduit à l'hôpital pour des soins médicaux.

Selon les mêmes sources, cet auteur présumé a des problèmes mentaux et sa femme était chez ses parents suite à l'incompréhension qui régnait dans leur foyer.

L'administrateur de cette commune, Gad Ninganza conseille la population de ne pas punir eux-mêmes mais de dire ce qui ne va pas à temps afin d'éviter toute sorte de violence.

Une femme tuée suite à la justice populaire en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2024 indique qu'en date du 21 juillet 2024, dans l'intervalle de 4 heures et 6 heures du soir, sur la colline Gisoko, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, une femme du nom de Nzeyimana alias Bishara, du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Muzire de la même zone et commune, a été tuée en cours de route quand elle se rendait chez Alodie Nsekankabo, par la population à l'aide d'une houe usée pour avoir empoisonné Alodie, du parti CNDD-FDD. Selon des témoins oculaires, Alodie Nsekankabo, originaire de la colline Gisoko de la même zone et commune, est morte quand elle venait du marché de Gasenyi et avait des douleurs au niveau du ventre. Ses voisins, avant qu'elle ne meure, ont dit qu'elle a partagé les boissons avec Nzeyimana, alias Bishara et que sa mort serait liée à l'empoisonnement qu'elle a consommé dans cette boisson partagée. Selon les mêmes sources, Balthazar Gaperu, du parti CNDD-FDD, chef de colline Gisoko s'est précipité à la recherche de Nzeyimana alias Bishara pour l'exiger de guérir Alodie, mais elle était déjà morte. D'un coup, la population qui était avec ce chef de colline de Gisoko, ont frappé à mort Nzeyimana alias Bishara, à l'aide d'une houe usée et est morte sur le champ. Ce chef de colline et quelques autres impliqués dont 4 Imbonerakure y compris chef de 10 maisons sur la même colline, sont détenus au commissariat de police communal pour enquête. Selon les mêmes sources, le chef de colline a été libéré en date du 24 juillet 2024.